

Procès-verbal

Conseil communautaire Jeudi 12 novembre 2020

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 novembre 2020

*

* *

Le conseil communautaire est convoqué en séance publique au siège de la communauté d'agglomération le 12 novembre 2020 à 17h00, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

Développement économique, numérique, enseignement supérieur et innovation, insertion

001 - Conventionnement Région Hauts-de-France pour le dispositif PAC entreprises

002 - Création du dispositif d'aide aux entreprises - plan action confinement

003 - Modification convention de gestion Initiative Oise Ouest (IOO) pour la gestion du Plan Action Confinement (PAC) entreprises

004 - Économie - Fonds d'urgence Beauvaisis - Mise en paiement des subventions

Compte rendu des décisions prises par la présidente.

Fait à Beauvais, le

Le jeudi 12 novembre 2020 à 17h00

Le conseil communautaire, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération de Beauvaisis.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Gérard HEDIN, Béatrice LEJEUNE, Jacques DORIDAM, Brigitte LEFEBVRE, Dominique CORDIER, Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Hans DEKKERS, Loïc BARBARAS, Aymeric BOURLEAU, Antoine SALITOT, Christophe TABARY, Charlotte COLIGNON, Ali SAHNOUN, Franck PIA, PHILIPPE VAN WALLEGHEM, Lionel CHISS, Hubert VANYSACKER, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Sandra PLOMION, Gregory PALANDRE, Laurent DELMAS, Mohrad LAGHRARI, Jean-Louis VANDEBURIE, Jean-Charles PAILLART, Cédric MARTIN, Henry HANDERSEN (suppléant de Hubert, PROOT), Tristan LESCUYER (suppléant de Jean-Jacques DEGOUY), Jean-Pierre SENECHAL, Jacqueline MENOUBE, Jean LEVOIR, Marie Claude DEVILLERS, Christiane HERMAND, Régis LANGLET, Philippe ENJOLRAS, Martine MAILLET, Laurent, LEFEVRE, Christian Demay, Claire MARAIS-BEUIL, Jean-Marie DURIEZ, Catherine CANDILLON, Thierry AURY, Marcel DUFOUR, Guylaine CAPGRAS, Valérie MENARD GAULTIER, Nathalie ROLLAND, Catherine MARTIN, Corinne FOURCIN, Éric MICLOTTE, Charles LOCQUET, Mamadou BATHILY, Samuel PAYEN, Mamadou LY, Farida TIMMERMAN, David MAGNIER, David CREVET, Yannick MATURA, Sophie BELLEPERCHE, Jean-Philippe AMANS, Leila DAGDAD, Vanessa FOULON, Grégory NARZIS, , Nathalie KABILE, Marianne SECK, Frédéric GAMBLIN, Hatice KILINC SIGINIR, Jean-Marie SIRAUT, Roxane LUNDY, Dominique MORET, Alexis LE COUTEULX*

SUPPLEANTS

ABSENTS *Martial DUFLOT, Noël VERCHAEVE, Henry GAUDISSART, Philippe DESIREST, Didier LEBESGUE, Patricia HIBERTY, Alain ROUSSELLE, Bruno GRUEL, Patrick SIGNOIRT, Francis BELLOU, Jérôme LIEVAIN, Anne-Françoise LEBRETON, Peggy CALLENS, Mehdi RAHOUI Halima Kharroubi, Laureen HULOT*

POUVOIRS *Dominique DEVILLERS représenté par Gérard HEDIN Patrice HAEZEBROUCK délégation Daniel MORTELECQ représenté par Jean-Marie DURIEZ Catherine THIEBLIN représentée par Jacques DORIDAM Monette-Simone VASSEUR représentée par Caroline CAYEUX Christine PRETRE représentée par Grégori PALANDRE Martine DELAPLACE représentée par Jean-Louis VANDEBURIE Michel ROUTIER représenté par Charles LOCQUET Isabelle SOULA représentée par Charlotte COLIGNON Dominique CLINCKEMAILLIE représentée par Roxanne LUNDY Sylvain FRENOY représenté par Marie Claude DEVILLERS Philippe VIBERT représenté par Guylaine CAPGRAS Christophe GASPART représenté par Loïc BARBARAS Ludovic CASTANIE représenté par Franck PIA*

Date d'affichage	18 novembre 2020
Date de la convocation	7 novembre 2020
Nombre de présents	72
Nombre de votants	85

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Délibération n° A-DEL-2020-0518

Création du dispositif d'aide aux entreprises - plan action confinement

MME. Caroline CAYEUX, La Présidente

Afin de soutenir le monde économique face à la pandémie Covid 19, l'agglomération du Beauvaisis a mis en place au printemps dernier un plan de soutien comprenant 3 dispositifs financiers complémentaires aux dispositifs nationaux et régionaux. Une enveloppe de 1 500 000 d'euros a été allouée à ce programme.

Considérant les dernières mesures sanitaires et les restrictions s'imposant aux entreprises de notre territoire, la communauté d'agglomération du Beauvaisis entend de nouveau soutenir les professionnels du territoire.

Il est donc proposé de lancer un volet 2 du plan de soutien, plus lisible et plus accessible concentré sur un seul dispositif, le plan d'action confinement (PAC) qui se décline comme suit :

- **PAC entreprises** : jusqu' à 3000€ de subvention pour toute entreprise de moins de 21 salariés ayant subi une perte de chiffre d'affaire d'au moins 50 % sur le mois de novembre 2020 (comparaison à novembre 2019) ;
- **PAC Art de vivre** : un bonus de 1 000 € (soit jusqu'à 4 000 €) pour les entreprises listées dans le plan tourisme du gouvernement (liste exhaustive en annexe : restaurants, bar, métiers de l'événementiel, de la culture et du tourisme...) ;
- Les entreprises subissant une fermeture administrative pourront bénéficier d'une subvention de 1000€ sans justificatif comptable. Ces entreprises pourront atteindre les 3 000 € du PAC entreprises (ou 4 000 € si PAC Art de vivre) sur justificatif comptable de la baisse du chiffre d'affaire de novembre 2020 le cas échéant.

Le financement du PAC sera assuré par la même enveloppe de 1 500 000 d'euros allouée précédemment aux 3 aides du Fonds de soutien d'urgence mise en place par délibération du conseil communautaire du 7 mai 2020.

La communauté d'agglomération Beauvaisis proposera par délibération de confier la gestion du PAC à l'association Initiative Oise Ouest.

Ce nouveau dispositif devra également être autorisé exceptionnellement par la Région Hauts-de-France par convention.

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'adopter le dispositif Plan Action Confinement pour les entreprises touchées par les conséquences du COVID-19 tel que présenté en annexe de la présente délibération ;
- d'autoriser la présidente à attribuer les aides aux entreprises conformément aux critères énoncés ;
- d'autoriser la présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité le rapport ci-dessus.

Votes pour : 85

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Caroline CAYEUX

Caroline



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Délibération n° A-DEL-2020-0520

Économie - Fonds d'urgence Beauvaisis - Mise en paiement des subventions

MME. Caroline CAYEUX, La Présidente

Par délibération en date du 7 mai 2020, la communauté d'agglomération du Beauvaisis a décidé la mise en place d'aides complémentaires aux aides nationales et régionales pour faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID 19 sur le tissu économique du territoire du Beauvaisis.

Un plan de soutien d'urgence a ainsi été proposé se déclinant en 3 aides :

- Un fonds de secours d'extrême urgence ;
- Un kit de redémarrage ;
- Un fonds de soutien.

Plusieurs sociétés ont d'ores et déjà déposé un dossier. Leur instruction permet d'affecter le versement des aides demandées.

De nouveaux dossiers seront déposés jusqu'au 31 décembre 2020. Ils seront instruits conformément aux critères arrêtés par la délibération du 7 mai 2020.

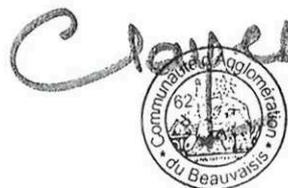
Il est proposé au conseil communautaire :

- de valider le versement des subventions listées en annexe ;
- d'autoriser la présidente ainsi que le vice-président délégué à attribuer les aides aux entreprises qui déposeront leur demande jusqu'au 31 décembre 2020. Il sera rendu compte de ces attributions à chaque conseil communautaire.
- d'autoriser la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité le rapport ci-dessus.

Votes pour : 85

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Caroline CAYEUX



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Délibération n° A-DEL-2020-0519

Modification convention de gestion Initiative Oise Ouest (IOO) pour la gestion du Plan Action Confinement (PAC) entreprises

MME. Caroline CAYEUX, La Présidente

Par délibération du conseil communautaire du 14 octobre 2020, la communauté d'agglomération du Beauvaisis a décidé de confier la gestion administrative du Plan de soutien d'Urgence à l'association Initiative Oise Ouest en charge de l'instruction des dossiers. Le paiement des différentes subventions aux entreprises du territoire étant effectué par la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Afin de gérer les dossiers du nouveau Dispositif PAC (Plan Action Confinement), il est proposé de modifier la convention de gestion initiale afin d'y intégrer l'aide nouvellement mise en place qui se détaille comme suit :

- PAC entreprise : 3 000 € de subvention pour toute entreprise jusqu'à 20 salariés ayant subi une perte de CA d'au moins 50 % ;
- PAC Art de vivre : un bonus de 1 000 € (soit 4 000 €) pour les entreprises listées dans le plan Tourisme du gouvernement (liste exhaustive en annexe : restaurants, bar, métiers de l'événementiel, de la culture et du tourisme...) ;
- Les entreprises subissant une fermeture administrative pourront bénéficier d'une subvention de 1000€ sans justificatif comptable. Ces entreprises pourront atteindre les 3 000 € du PAC entreprises (ou 4 000 € si PAC Art de vivre) sur justificatif comptable de la baisse du CA de novembre le cas échéant.

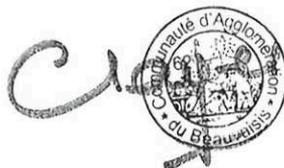
Il est proposé au conseil communautaire :

- Valider la convention ci annexée au profit d'Initiative Oise Ouest ;
- Autoriser la présidente ainsi que le vice-président à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité le rapport ci-dessus.

Votes pour : 85

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Caroline CAYEUX



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Délibération n° A-DEL-2020-0517

Conventionnement Région Hauts-de-France pour le dispositif PAC entreprises

MME. Caroline CAYEUX, La Présidente

La mise en place par la communauté d'agglomération du Beauvaisis d'un nouveau dispositif d'aide aux entreprises le Plan Action Confinement (PAC entreprises et le PAC art de vivre) nécessite un nouveau conventionnement avec la Région Hauts-de-France.

Celui-ci autorise de façon exceptionnelle et temporaire les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à mettre en place de nouvelles aides sur leur territoire, conformément à la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République a modifié les termes de l'article L1511-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et conformément à la délibération du Conseil régional du 10 avril 2020.

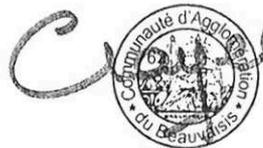
Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la convention annexée ;
- d'autoriser la présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité le rapport ci-dessus.

Votes pour : 85

Pour Extrait Conforme
La Présidente,
Caroline CAYEUX



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Délibération n° A-DEL-2020-0518

Création du dispositif d'aide aux entreprises - plan action confinement

MME. Caroline CAYEUX, La Présidente

Afin de soutenir le monde économique face à la pandémie Covid 19, l'agglomération du Beauvaisis a mis en place au printemps dernier un plan de soutien comprenant 3 dispositifs financiers complémentaires aux dispositifs nationaux et régionaux. Une enveloppe de 1 500 000 d'euros a été allouée à ce programme.

Considérant les dernières mesures sanitaires et les restrictions s'imposant aux entreprises de notre territoire, la communauté d'agglomération du Beauvaisis entend de nouveau soutenir les professionnels du territoire.

Il est donc proposé de lancer un volet 2 du plan de soutien, plus lisible et plus accessible concentré sur un seul dispositif, le plan d'action confinement (PAC) qui se décline comme suit :

- **PAC entreprises** : jusqu' à 3000€ de subvention pour toute entreprise de moins de 21 salariés ayant subi une perte de chiffre d'affaire d'au moins 50 % sur le mois de novembre 2020 (comparaison à novembre 2019) ;
- **PAC Art de vivre** : un bonus de 1 000 € (soit jusqu'à 4 000 €) pour les entreprises listées dans le plan tourisme du gouvernement (liste exhaustive en annexe : restaurants, bar, métiers de l'événementiel, de la culture et du tourisme...) ;
- Les entreprises subissant une fermeture administrative pourront bénéficier d'une subvention de 1000€ sans justificatif comptable. Ces entreprises pourront atteindre les 3 000 € du PAC entreprises (ou 4 000 € si PAC Art de vivre) sur justificatif comptable de la baisse du chiffre d'affaire de novembre 2020 le cas échéant.

Le financement du PAC sera assuré par la même l'enveloppe de 1 500 000 d'euros allouée précédemment aux 3 aides du Fonds de soutien d'urgence mise en place par délibération du conseil communautaire du 7 mai 2020.

La communauté d'agglomération Beauvaisis proposera par délibération de confier la gestion du PAC à l'association Initiative Oise Ouest.

Ce nouveau dispositif devra également être autorisé exceptionnellement par la Région Hauts-de-France par convention.

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'adopter le dispositif Plan Action Confinement pour les entreprises touchées par les conséquences du COVID-19 tel que présenté en annexe de la présente délibération ;
- d'autoriser la présidente à attribuer les aides aux entreprises conformément aux critères énoncés ;
- d'autoriser la présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité le rapport ci-dessus.

Votes pour : 85

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Caroline CAYEUX



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Délibération n° A-DEL-2020-0520

Économie - Fonds d'urgence Beauvaisis - Mise en paiement des subventions
MME. Caroline CAYEUX, La Présidente

Par délibération en date du 7 mai 2020, la communauté d'agglomération du Beauvaisis a décidé la mise en place d'aides complémentaires aux aides nationales et régionales pour faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID 19 sur le tissu économique du territoire du Beauvaisis.

Un plan de soutien d'urgence a ainsi été proposé se déclinant en 3 aides :

- Un fonds de secours d'extrême urgence ;
- Un kit de redémarrage ;
- Un fonds de soutien.

Plusieurs sociétés ont d'ores et déjà déposé un dossier. Leur instruction permet d'affecter le versement des aides demandées.

De nouveaux dossiers seront déposés jusqu'au 31 décembre 2020. Ils seront instruits conformément aux critères arrêtés par la délibération du 7 mai 2020.

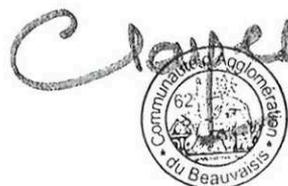
Il est proposé au conseil communautaire :

- de valider le versement des subventions listées en annexe ;
- d'autoriser la présidente ainsi que le vice-président délégué à attribuer les aides aux entreprises qui déposeront leur demande jusqu'au 31 décembre 2020. Il sera rendu compte de ces attributions à chaque conseil communautaire.
- d'autoriser la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité le rapport ci-dessus.

Votes pour : 85

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Caroline CAYEUX



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Délibération n° A-DEL-2020-0519

Modification convention de gestion Initiative Oise Ouest (IOO) pour la gestion du Plan Action Confinement (PAC) entreprises

MME. Caroline CAYEUX, La Présidente

Par délibération du conseil communautaire du 14 octobre 2020, la communauté d'agglomération du Beauvaisis a décidé de confier la gestion administrative du Plan de soutien d'Urgence à l'association Initiative Oise Ouest en charge de l'instruction des dossiers. Le paiement des différentes subventions aux entreprises du territoire étant effectué par la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Afin de gérer les dossiers du nouveau Dispositif PAC (Plan Action Confinement), il est proposé de modifier la convention de gestion initiale afin d'y intégrer l'aide nouvellement mise en place qui se détaille comme suit :

- PAC entreprise : 3 000 € de subvention pour toute entreprise jusqu'à 20 salariés ayant subi une perte de CA d'au moins 50 % ;
- PAC Art de vivre : un bonus de 1 000 € (soit 4 000 €) pour les entreprises listées dans le plan Tourisme du gouvernement (liste exhaustive en annexe : restaurants, bar, métiers de l'événementiel, de la culture et du tourisme...);
- Les entreprises subissant une fermeture administrative pourront bénéficier d'une subvention de 1000€ sans justificatif comptable. Ces entreprises pourront atteindre les 3 000 € du PAC entreprises (ou 4 000 € si PAC Art de vivre) sur justificatif comptable de la baisse du CA de novembre le cas échéant.

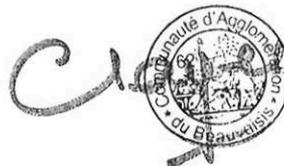
Il est proposé au conseil communautaire :

- Valider la convention ci annexée au profit d'Initiative Oise Ouest ;
- Autoriser la présidente ainsi que le vice-président à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

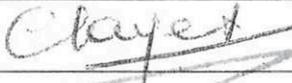
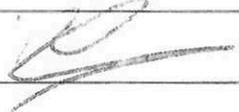
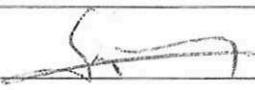
Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité le rapport ci-dessus.

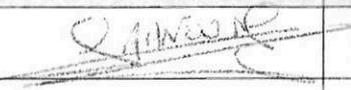
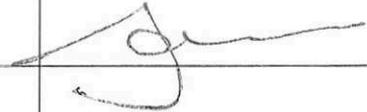
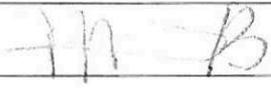
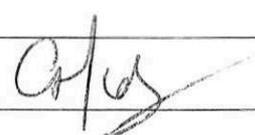
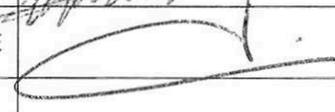
Votes pour : 85

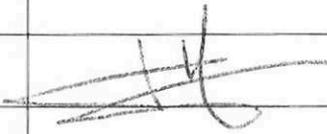
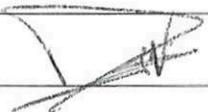
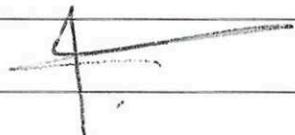
Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Caroline CAYEUX

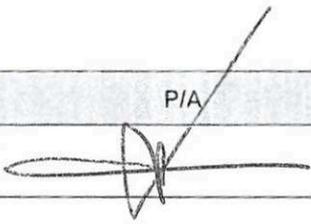
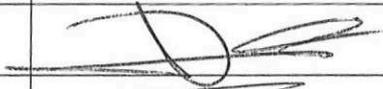
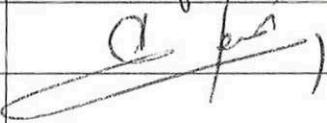


CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
présence conseil communautaire jeudi 12 novembre 2020

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	P/A	DELEGUES SUPPLEANTS	P/A
ALLONNE	Patrice HAEZEBROUCK		Laeticia LOUVET	
AUCHY LA MONTAGNE	Alain ROUSSELLE		Francis JOLY	
AUNEUIL	Hans DEKKERS			
AUNEUIL	Nathalie KABILE			
AUTEUIL	Martine DELAPLACE		Francis LAQUITTANT	
AUX MARAIS	Christophe TABARY		Dominique THOPART	
BAILLEUL SUR THERAIN	Béatrice LEJEUNE		Stéphane JAMBOIS	
BEAUVAIS	Caroline CAYEUX			
BEAUVAIS	Franck PIA			
BEAUVAIS	Sandra PLOMION			
BEAUVAIS	Lionel CHISS			
BEAUVAIS	Isabelle SOULA			
BEAUVAIS	Yannick MATURA			
BEAUVAIS	Anne-Françoise LEBRETON			
BEAUVAIS	Mohrad LAGHRARI			
BEAUVAIS	Corinne FOURCIN			
BEAUVAIS	Charles LOCQUET			
BEAUVAIS	Jacqueline MENOUBE			
BEAUVAIS	Philippe VIBERT			
BEAUVAIS	Charlotte COLIGNON			
BEAUVAIS	Antoine SALITOT			
BEAUVAIS	Catherine THIEBLIN			
BEAUVAIS	Victor DEBIL-CAUX			
BEAUVAIS	Hatice KILINC SIGINIR			
BEAUVAIS	Mamadou LY			
BEAUVAIS	Guylaine CAPGRAS			
BEAUVAIS	Jacques DORIDAM			
BEAUVAIS	Vanessa FOULON			

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	P/A	DELEGUES SUPPLEANTS	P/A
BEAUVAIS	Ali SAHNOUN			
BEAUVAIS	Halima KHARROUBI			
BEAUVAIS	Loïc BARBARAS			
BEAUVAIS	Farida THIMMERMAN			
BEAUVAIS	Mamadou BATHILY			
BEAUVAIS	Peggy CALLENS			
BEAUVAIS	Cédric MARTIN			
BEAUVAIS	Jérôme LIEVAIN			
BEAUVAIS	Laureen HULOT			
BEAUVAIS	Ludovic CASTANIE			
BEAUVAIS	Monette-Simone VASSEUR			
BEAUVAIS	Christophe GASPART			
BEAUVAIS	Patricia HIBERTY			
BEAUVAIS	Roxane LUNDY			
BEAUVAIS	Thierry AURY			
BEAUVAIS	Dominique CLINCKEMAILLIE			
BEAUVAIS	Mehdi RAHOU			
BEAUVAIS	Marianne SECK			
BEAUVAIS	Grégory NARZIS			
BEAUVAIS	Leila DAGDAD			
BEAUVAIS	Claire MARAIS-BEUIL			
BEAUVAIS	David MAGNIER			
BEAUVAIS	Philippe ENJOLRAS			
BERNEUIL-EN-BRAY	Jean-Louis VANDEBURIE		Marie - Christine FORTUNA	
BONLIER	Martine MAILLET		Virginie GRALL	
BRESLES	Dominique CORDIER			
BRESLES	Valérie MENARD GAULTIER			
BRESLES	Jean Marie SIRAUT			
CREVECOEUR LE GRAND	BOURLEAU Aymeric			

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	P/A	DELEGUES SUPPLEANTS	P/A
CREVECOEUR LE GRAND	BELLEPERCHE Sophie			
FONTAINE SAINT LUCIEN	Laurent DELAERE		Myriam DEBRAINE	
FOUQUENIES	Henry GAUDISSERT		Catherine HERAULT	
FOUQUEROLLE S	PHILIPPE VAN WALLEGHEM		Dominique CARPIER	
FRANCASTEL	Hubert VANYSACKER		Denis PORQUIER	
FROCOURT	David CREVET		Angèle BIZOT	
GOINCOURT	Jean LEVOIR		Cmina CHAOUALI	
GUIGNECOURT	DESIREST Philippe		Chantal TRANCHANT	
HAUDIVILLERS	Sylvain FRENOY		Jean_Pierre MARCHADOUR	
HERCHIES	Jean-Charles PAILLART		Gilles MARY	
HERMES	Gregory PALANDRE			
HERMES	Christine PRETRE			
JUVIGNIES	Dominique DEVILLERS		Michel DEVELLENES	
LA NEUVILLE EN HEZ	Jean-François DUFOUR		Gérard DUCOLLET	
LA RUE SAINT PIERRE	Patrick SIGNOIRT		Christiane RENAUX	
LA CHAUSSEE DU BOIS D'ECU	Bruno GRUEL		Serge ANTY	
LAFRAYE	Marie Claude DEVILLERS		Yves PAUL	
LAVERSINES	Frédéric GAMBLIN		Marie-Manuelle JACQUES	
LE FAY SAINT QUENTIN	Christiane HERMAND		Thierry VANBESELAERE	
Le MONT SAINT ADRIEN	Jean-Philippe AMANS		Lylian BELLAMY	
LE SAULCHOY	Eric MICLOTTE		Jean-Louis LUCAS	
LITZ	Jean-Jacques DEGOUY		Tristan LESCUYER	
LUCHY	Samuel PAYEN		Bruno POUCHAIN	
MAISONCELLE SAINT PIERRE	Noël VERCHAEVE		Frédéricka CHABLOZ	
MAULERS	Jean-Pierre SENECHAL		Cyr Saulnier	
MILLY-SUR- THERAIN	Christophe DE L'HAMAIDE		Joëlle SANS	
MUIDORGE	Didier LEBESGUE		Dominique KLEBER DUPILLE	
NIVILLERS	Alexis LE COUTEULX		Sébastien LE GOUIC	
PIERREFITE-EN- BEAUVAISIS	Michel ROUTIER		Frédéric CARDOT	

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	PIA	DELEGUES SUPPLEANTS	PIA
RAINVILLERS	Laurent LEFEVRE		Benjamin DURAND	
REMERANGLES	Hubert PROOT		Henry ANDERSEN	
ROCHY CONDE	Catherine CANDILLON		Robert Truptil	
ROTANGY	Régis LANGLET		Jérôme DESCROIX	
SAINT GERMAIN LA "POTERIE"	Francis BELLOU		Anita ANTY	
SAINT LEGER EN BRAY	Laurent DELMAS		Jean-Pierre DROBECQ	
SAINT MARTIN LE NŒUD	Jean-Marie DURIEZ		Cristelle CARVALLO	
SAINT-PAUL	Gérard HEDIN		Françoise DAVESNE	
SAVIGNIES	Brigitte LEFEBVRE		Michel BOCQUET	
THERDONNE	Martial DUFLOT		Virginie DUBOS	
TILLE	Catherine MARTIN		Daniel VANDENABEELE	
TROISSEREUX	Christian DEMAY		Mégane HACQUE	
VELENNES	Nathalie Rolland		Martial LONCKE	
VERDEREL-LES SAUQUEUSE	Marcel DUFOUR		Alain DUBOSC	
WARLUIS	Dominique MORET		Stéphane CAUCHOIS	